

RCS : BASSE TERRE

Code greffe : 9711

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BASSE TERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 00079

Numéro SIREN : 443 207 691

Nom ou dénomination : AQUAFI

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000771



AQUAFI
SNC

Etats financiers

Pour l'exercice clos au 31/12/2023

Filiale du groupe



TABLE DES MATIERES

BILAN	3
COMPTE DE RESULTAT	4
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES DES MICRO-ENTREPRISES DISPENSEES D'ANNEXE.....	5
DOSSIER FISCAL	6

BILAN

ACTIF	2023			2022
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Fond commercial				
Autres				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>				
Immobilisations corporelles	1 266 928	1 266 928		
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	1 266 928	1 266 928		
Stocks				
Matières premières, approvis., en cours de prod.				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				118 224
Autres	818 192		818 192	720 767
<i>Total des créances</i>	818 192		818 192	838 991
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	8 834		8 834	317
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	8 834		8 834	317
TOTAL GENERAL	2 093 955	1 266 928	827 026	839 308

PASSIF	2023	2022
	Net	Net
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	100	100
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves réglementées		
Autres réserves	818 961	721 335
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	(924)	97 626
<i>Total situation nette</i>	818 137	819 061
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	818 137	819 061
Provisions pour risques et charges		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés		44
Autres dettes	8 889	20 202
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	8 889	20 246
TOTAL GENERAL	827 026	839 308

COMPTE DE RESULTAT

RESULTAT COMPTABLE		2023	2022
Produits d'exploitation	Export		
Ventes de marchandises			
Production vendue de services			
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation reçues			
Autres produits			
PRODUITS D'EXPLOITATION			98 520
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stock de matières premières et autres approvisionnements			
Autres charges externes	dont crédit bail	370	396
mobilier			
Impôts, taxes et versements assimilés, CVAE	dont TP, CFE,	515	498
	515		
Rémunérations du personnel			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements			
Dotations aux provisions			
Autres charges, dont prov. fiscales pour implantations à l'étranger			
dont cotisations versées aux organisations syndicales et prof.			
CHARGES D'EXPLOITATION		885	894
RESULTAT D'EXPLOITATION		(885)	97 626
Produits et charges divers			
Produits financiers			
Produits exceptionnels			
Charges financières			
Charges exceptionnelles		39	
Impôts sur les bénéfices			
BENEFICE OU PERTE		(924)	97 626

Informations complémentaires aux comptes de l'exercice clos au 31/12/2023, dont le total du bilan avant répartition est de 827 026 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de (924) Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2023 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) homologué par arrêté ministériel du 05 Juin 2014, et à jour différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

2. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Néant

3. AUTRES GARANTIES FINANCIERES RECUS

Néant

4. INSTRUMENTS DE COUVERTURE

Néant

5. INFORMATIONS RELATIVES AUX OPERATIONS SUR SES PROPRES ACTIONS

Néant

1 - BILAN SIMPLIFIE

DGFIP N° 2033-A 2023

Désignation de l'entreprise AQUAFI SNC

Néant

Adresse de l'entreprise LIEU DIT DAIN 97120 ST CLAUDE

				Exercice N clos le 31/12/2023	Exercice N-1
ACTIF		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial*	010	012		
	Autres*	014	016		
	immobilisations corporelles*	028	030	1 266 928	
	immobilisations financières* (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	1 266 928	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements en cours de production*	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070		118 224
	Clients et comptes rattachés				
	Autres* (3)	072	074	818 192	720 767
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	8 834	317
	Charges constatées d'avance*	092	094		
	Total II	096	098	827 026	839 308
	Total général (I + II)	110	112	2 093 955	1 266 928
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120		100	100
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126			
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)	131	132	818 961	721 335
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		(924)	97 626
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		818 137	819 061
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	154			
	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166			44
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	8 889	20 202
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		8 889	20 246
	Total général (I + II + III)	180		827 026	839 308
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste) IGFIP N° 2033-B 2023

Désignation de l'entreprise : AQUAFI SNC

 Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE					Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*				210	
		dont export	209			
	Production vendue	biens	215		214	
		services*	217			98 520
	Production stockée*	Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production			222	
	Production immobilisée*				224	
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	98 520
	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes* :	dont crédit bail mobilier :			242	370
		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*	243	515	244	498
	Rémunérations du personnel*				250	
CHARGES D'EXPLOITATION	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	
	Dotations aux amortissements*				254	
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	885
	1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(885)
	Produits financiers				280	
	Produits exceptionnels				290	
	Charges financières				294	
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	39
		dont amortissement exceptionnel de 20% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		(VI)	
CHARGES D'EXPLOITATION	Impôts sur les bénéfices*				306	
	2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	(924)
	B – RÉSULTAT FISCAL				312	314
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					924
	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318	
	Provisions non déductibles*				322	
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247			330	
		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248			
CHARGES D'EXPLOITATION	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				251	
		(Part de loyers dépenses de réintégration)	249			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprise nouvelles (44 séries)	986	ZFU - TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981	JEI (44. séries A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Essais d'emploi à réintégrer (art 44 quodécies)	991	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Essais d'emploi à réintégrer - BUD (art. 44 sexdecies)	992				
CHARGES D'EXPLOITATION	ZFANG 44 quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	350	
	Créance due au report en arrière du déficit			346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649		
CHARGES D'EXPLOITATION	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS AN*				352	354
	Bénéfice col. 1, Déficit col. 2					924
	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356	
CHARGES D'EXPLOITATION	Déficits antérieurs reportables : *					360
			dont imputés sur le résultat :			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION I					370	372
Bénéfice col. 1, Déficit col. 2						924

Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD

DGFiP N° 2033-C 2023

Désignation de l'entreprise :	AQUAFI SNC
-------------------------------	------------

Néant	
-------	--

I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
		Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains		420		422		424		426		
	Constructions		430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels		440	1 266 928	442		444		446	1 266 928	
	Installations générales agencements divers		450		452		454		456		
	Matériel de transport		460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles		470		472		474		476		
	Immobilisations financières		480		482		484		486		
	TOTAL		490	1 266 928	492		494		496	1 266 928	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements		Augmentations : dotations		Diminutions : amortissements		Montant des amortissements	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		au début de l'exercice		de l'exercice		afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		à la fin de l'exercice	
	Fonds commercial	495		497		498		499	
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		508	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		518	
	Constructions	520		522		524		528	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 266 928	532		534		538	1 266 928
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		548	
	Matériel de transport	550		552		554		558	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		568	
	TOTAL	570	1 266 928	572		574		578	1 266 928

PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)				
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant le calcul de ces plus-values.

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D 2023

Désignation de l'entreprise : AQUAFI SNC

Néant ☐

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER	
		Dotations	Reprises	NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681		683	1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Autres immo. incorp.	700		705	2	
Terrains	710		715	3	
Constructions	720		725	4	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	5	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	6	
Matériel de transport	750		755	7	
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		
				Report du total des extensions	
				Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-780	

II DÉFICITS REPORTABLES									
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)								982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice								982 ter	
Déficits imputés								983	
Déficits reportables								984	
Déficits de l'exercice								860	924
Total des déficits restant à reporter								870	924
III DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI					325				
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					327				
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *								380	
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS					326				
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								274	8 374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2033-E 2023

Désignation de l'entreprise : AQUAFI SNC

Néant ☐

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	370
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	150	
Total 3	152	370

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	(370)
-----------------------------	------------------------------------	-----	-------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)					
Mono-établissement au sens de la CVAE				020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)				022	
Effectifs au sens de la CVAE				023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				026	
Période de référence		du	024	01/01/2023	au
Date de cessation				186	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

6 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL **DGFIP N° 2033-F 2023**
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

EXERCICE CLOS LE Néant ☐

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTION CORRESPONDANTES	902	1 000
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTION CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

7 - FILIALES ET PARTICIPATIONS**DGFIP N° 2033-G 2023****(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10% du capital)**

EXERCICE CLOS LE	31/12/2023	Néant	☒
DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE	AQUAFI SNC		
ADRESSE (voie)	LIEU DIT DAIN		
CODE POSTAL	97120	VILLE	ST CLAUDE
NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905		

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays



DGFIP N° 2065 2023

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le		et clos le		Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe	
Si PME innovantes cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				SIRET	
Adresse du siège social:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RTE DE MOLEONS LIEU DIT DAIN ST CLAUDE 97120					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		LOCATION DE BIENS		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%	
Déficit		924		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values		PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)		Autres PV imposables à 19%	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Zones franches d'activité art. 44 quaterdecies		Société d'investissement immobilier côtée	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies		Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%		Autres dispositifs	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC					
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :					
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		oui, indication du logiciel utilisé			
ECF		Désignation du prestataire			
Nom et adresse du comptable:		Nom et adresse du conseil:			
SIRET :		SIRET :			
Tél :		Tél :			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:					
Visa : CGA		Visa : Viseur conventionné		N° d'agrément :	
Nom :		Tél :			
Adresse :					

© Invoice - Formulaire DGFIP - non réglementaire pour les dépôts papier

[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)[Cliquez sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

AQUAFI
Société en nom collectif au capital de 100 €
Siège social : Sainte Claude (Guadeloupe), Lieu-dit Dain
443 207 691 RCS BASSE-TERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 AVRIL 2024

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

DEUXIEME DECISION

Les associées décident d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à - 924 € au poste « Report à Nouveau » dont le montant ressort ainsi à - 924 €.

Le Poste « Autres Réserves » s'élève à 818 961 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 10 avril 2024

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme
La Gérance

Marc ROUBEROL

✓ Certified by  yousign